



Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle

Le socle commun, une promesse démocratique

Le principe d'un socle commun, pensé comme un ensemble de connaissances et de compétences communes dont l'acquisition est garantie à chaque élève à l'issue de la scolarité obligatoire, est inscrit dans la loi depuis 2005. Ce principe est fondamental pour tous ceux qui prennent au sérieux la promesse démocratique de l'Ecole, émancipatrice par sa capacité à donner à chacun les moyens de son autonomie, libératrice aussi par son partage de la culture et des valeurs républicaines sans lesquelles notre société ne peut fonctionner collectivement. Le socle commun peut être le levier de transformation de notre Ecole, encore trop organisée pour la sélection d'une élite.

Or, depuis 2005, le pilotage institutionnel s'est révélé défaillant, voire contreproductif. Le socle a été transformé en un objet technocratique au service d'une évaluation de la « performance » du système et des élèves, évaluation centrée sur des « fondamentaux » réducteurs. Il est de plus contesté dans ses principes par le rétablissement *de facto* d'un palier d'orientation en cours de scolarité au collège. Cette dérive sert les tenants du conservatisme, de la sélection et de l'orientation précoce.

Pourtant, malgré l'absence de formation initiale et continue des équipes pédagogiques au travail par compétences, malgré l'absence d'outils professionnels opérants, malgré le défaut de lisibilité du socle pour tous les acteurs, de nombreux écoles et collèges ont commencé à transformer les pratiques pédagogiques en plaçant au cœur de leur démarche les apprentissages des élèves, démontrant au quotidien la pertinence du socle commun.

Candidats à l'élection présidentielle, vous faites de la lutte contre l'échec scolaire un enjeu majeur du prochain quinquennat. Acteurs et partenaires de la communauté éducative, nous vous demandons de vous engager à nos côtés à relever le défi du socle commun.

Pour cela, il faudra redéfinir d'une part les contenus du socle commun, en y adaptant les programmes, d'autre part les modalités d'évaluation de son acquisition par les élèves. Il faudra également créer une véritable continuité éducative tout au long de la scolarité commune obligatoire et mettre en œuvre une politique de formation de tous les professionnels concernés. Il faudra affirmer haut et fort l'éducabilité de tous les enfants et affecter les moyens nécessaires.

Nous vous demandons de vous engager dans ce combat démocratique avec les acteurs de l'éducation pour que le socle commun, véritable obligation de l'Etat vis-à-vis de sa jeunesse, devienne le fondement de notre École, une Ecole de la promotion de tous, intégrée à la formation tout au long de la vie, celle dont la France du XXIème siècle a besoin.

Paris, le 19 mars 2012

Christian Chevalier
SE-Unsa

Thierry Cadart
Sgen-Cfdt

Philippe Watrelot
CRAP-Cahiers pédagogiques

Marie-Claude Cortial
Education et Devenir

Premiers signataires : **AFEV, FCPE, FEP-CFDT, Francas, la Ligue, OZP, SIEN-Unsa, SNPDEN-Unsa, Unsa, Unsa-Education**